



Présidente et Vice-Présidente
Isabelle DREYFUS
Hélène DUFRESNE

Marseille, le 06/02/2025

Secrétaires
Magali BOURREL-BOUTTAZ
Aurélien DU THANH

Trésorière et trésorière
adjointe
Louise JAULENT
Audrey NOSBAUM

Appel à projet

Le Groupe d'Education Thérapeutique (GET) de la Société Française de Dermatologie (SFD) soutient les initiatives émanant de professionnels de santé ou d'association de patients, **membres du GET à jour de leur cotisation**, pour développer et promouvoir l'Education Thérapeutique du Patient en Dermatologie. Nous lançons un appel pour soutenir des projets de recherche en ETP, mais également et plus largement des projets de création d'outils éducationnels, de communication en ETP ainsi que tout projet visant à améliorer l'ETP et la prise en charge globale des patients et leur famille ayant des maladies chroniques dermatologiques. Nous soutiendrons également le financement de la formation initiale d'ETP (40h) si un projet cohérent est présenté, notamment pour les internes motivés.

Des bourses d'une valeur de 1 000 à 5 000 euros chacune seront attribuées aux projets retenus. Chaque projet sera étudié à la fois par un membre du Conseil Scientifique (CS) du GET et par un membre du Conseil d'Administration (CA) du GET. L'évaluation et le classement des dossiers se feront en séance plénière du CS puis sera validé par le CA du GET. Les noms des experts ayant évalué le projet ne sont pas communiqués au porteur du projet et les débats au cours de la séance plénière du CS sont confidentiels. Les bénéficiaires s'engageront à remercier le GET lors de toute communication orale ou écrite et à présenter leur projet lors du séminaire du GET ayant lieu tous les 2 ans. L'initiation du projet financé doit se faire dans l'année qui suit la réception de la bourse.

Le dossier de candidature devra contenir les documents suivants :

- 1) Un curriculum vitae (1 page max)**
- 2) Une lettre d'accompagnement/motivation (1 page max)**
- 3) Un résumé structuré pour publication (3000 caractères maximum),** avec une introduction qui situe le projet, précise l'objectif du travail et son originalité, un chapitre de méthodologie exposant les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet, le déroulement envisagé du projet, les conséquences attendues à long terme.
- 4) Liens d'intérêt en rapport avec le projet**
- 5) Description détaillée et structurée du projet avec son rationnel et son financement global (5 pages max) :**



Groupe d'Education Thérapeutique en Dermatologie

Association Loi 1901 - Déclaration Préfecture de Loire-Atlantique le 25 janvier 2010

Présidente et Vice-Présidente
Isabelle DREYFUS
Hélène DUFRESNE

Secrétaires
Magali BOURREL-BOUTTAZ
Aurélien DU THANH

Trésorière et trésorier
adjointe
Louise JAULENT
Audrey NOSBAUM

I- Titre précis du projet

II- Responsable du projet ou Investigateur principal pour un projet de recherche (avec co-investigateurs et lieu(x) de la recherche)

III- Pour les projets de recherche : préciser le type d'étude

- préciser s'il s'agit d'un essai thérapeutique, d'une stratégie diagnostique, de dépistage ou de prévention, d'une étude épidémiologique, d'une évaluation de prise en charge thérapeutique ou d'une étude physiopathologique. d'une étude de sciences humaines et sociales appliquées à la Dermatologie ou d'une étude faisant appel aux nouvelles technologies (intelligence artificielle, télémédecine, techniques d'imagerie cutanée...)
- préciser s'il s'agit d'une étude avec ou sans bénéfice individuel direct.

- si l'étude relève de la loi Jardé ou porte sur un médicament, préciser le nom du promoteur de l'étude
- préciser si le projet a été soumis pour avis à un CPP ou si cela est prévu.

IV- Introduction et état de la question en précisant la situation actuelle du projet ou sujet de recherche.

V- But du projet – objectif(s) poursuivi(s)

VI- Matériels et méthodes (si applicable)

- critères d'inclusion et d'exclusion
- calcul du nombre de sujets dans l'étude si applicable
- origine, mode et rythme prévisionnel de recrutement des patients si applicable - description des méthodes utilisées (thérapeutiques, de laboratoire...)
- critères de jugement (principal, secondaire)
- traitement des données et analyse statistique
- indiquer la durée prévisible de l'étude.

VII- Résultats attendus et leurs retombées éventuelles

VIII- Capacité de l'équipe à mener le projet à terme

IX- Budget détaillé du projet en précisant ce qui est demandé au GET

X- Bibliographie

Vos projets sont à envoyer à Stéphanie.mallet@ap-hm.fr avant le 1^{er} novembre 2026.

Les projets retenus seront annoncés au décours des JDP 2025.

Pour toute question complémentaire, je reste à votre disposition

Docteur Stéphanie Mallet

Pour le conseil scientifique du GET (avec les Pr S. Barbarot, Pr D. Staumont-Salle et le Dr JM. Chavigny)

Et pour le conseil d'administration du GET.